BONDUOIS BIENVEILLANT, QUEL RÔLE ?

Un « Bonduois Bienveillant », c'est :

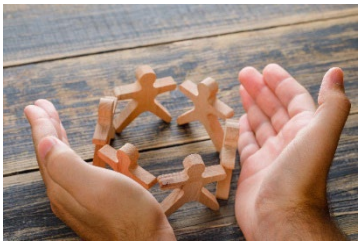

Une personne qui exerce une « **veille attentive** » sur ses voisins, notamment sur ceux qu'il sait isolés ou vulnérables, avec discrétion et bienveillance.

Une personne qui donne l'alerte en cas de situation jugée anormale (volets restés fermés par ex.), en cas de demande spécifique de la personne, en cas d'urgence (Fiche Numéros et Services à contacter).

Une personne qui, sans faire elle-même, peut être **le passeur de relais** de certaines demandes vers d'autres voisins éventuellement, ex : besoin de prêt de matériel, de petits services, d'activités…

Un « Bonduois Bienveillant », ce n'est pas :

- Une personne qui prend en charge en cas d'urgence.
- Une personne qui fait les courses, ou change une ampoule… (sauf si elle choisit de le faire spontanément).
- Une personne qui « surveille » ses voisins.
- Une personne qui rend régulièrement visite à ses voisins sans y être invité.

Le Bonduois Bienveillant :

- Ne donne pas son numéro de téléphone à tous ses voisins.
- Ne s'oblige pas à un tour quotidien.

Renseignements et inscriptions au pôle social :

03 20 94 58 23 - mbondues@mairie-bondues.fr

Inscription au dispositif Bonduois bienveillants

Madame et/ou Monsieur .....

Né(e)(s) le .....

Domicilié(e)(s) au .....

Quartier .....

Téléphone .....

Adresse électronique .....

Souhaite(nt) s'inscrire au dispositif Bonduois bienveillants